Raymond

Barre

Projet pour la France

UNE AMBITION : L'EUROPE

Mon ambition est une France forte dans une Europe puissante.

Pour cela je me fixe deux objectifs :

1. Assurer la place de la France dans le grand marché européen de 1993.

C'est pourquoi je veux :

— **réformer l'ensemble de notre fiscalité** pour qu'elle cesse de nous handicaper dans la compétition européenne. Ceci implique : la diminution et l'harmonisation (par suppression des taux majorés) de la TVA ; la réduction de l'impôt sur les sociétés à 33,33 %, la réduction du taux maximal de l'impôt sur le revenu à 50 % ;

— assurer la solidité du Franc et favoriser la création d'une monnaie européenne en garantissant, par une loi organique, l'**autonomie de la Banque de France** ;

— favoriser l'équilibre entre les grandes régions françaises et les autres régions européennes par une politique énergique de **décentralisation**, par le développement des moyens modernes de communication ainsi que par une politique d'aménagement de l'espace rural.

2. Construire une Confédération politique européenne disposant d'une **diplomatie**, d'une défense et d'une monnaie communes :

— pour la **monnaie**, par la création d'un système de réserve européen formé par les Banques centrales des pays membres de la Communauté ;

— pour la **défense**, par la constitution d'un pôle européen de défense auquel la force française de dissuasion et les forces françaises conventionnelles, dont la modernisation sera assurée, apporteront une contribution essentielle.

Cette Confédération sera une étape vers les **Etats-Unis d'Europe**.

CINQ ENGAGEMENTS

1. PRIORITÉ À L'ÉDUCATION

A l'horizon de l'an 2000, la jeunesse française devra être la plus instruite et la mieux formée d'Europe.

— Pour cela je ferai adopter, avant le 1er janvier 1989, un **plan décennal de rénovation du système d'éducation**. Il permettra d'assurer la liberté de l'enseignement, de lutter contre l'échec scolaire dès les premières années d'école, de garantir l'égalité des chances, de développer les bourses, de revaloriser la

situation matérielle et morale des enseignants, de donner une pleine capacité d'initiative aux établissements scolaires publics et privés et aux universités, d'ouvrir toutes les formations sur l'entreprise et sur l'Europe.

– Pour favoriser l'emploi, **la formation technique et professionnelle** sera cogérée par l'Etat et par les entreprises. **L'apprentissage** sera développé de façon à devenir, comme dans d'autres pays, une filière de formation pleine et entière, égale aux autres.

2. UNE DYNAMIQUE POUR L'EMPLOI

Je suis décidé à relever le défi du chômage.

La France peut réussir, comme ses partenaires européens, à créer des emplois. Pour cela, il faut renforcer la solidité financière de nos entreprises et les rendre compétitives en Europe et dans le monde. Il faut jouer la carte de l'intelligence française.

J'utiliserai quatre moyens principaux :

– des **baisses d'impôt** générales et durables en faveur de **l'investissement**, de la **création** et de la **transmission** des entreprises de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, de l'artisanat, et des services ;

– la **révision des mécanismes de la taxe professionnelle** qui pénalisent l'emploi et l'investissement ainsi que la réduction progressive des charges qui pèsent sur les entreprises ;

– un effort national de **formation** technique et professionnelle ;

– une **recherche scientifique et technique** de niveau international ; je veux porter à 3 % du PIB le montant de l'effort de recherche public et privé.

Les deux premières séries de mesures interviendront avant la fin de 1988.

3. UNE NOUVELLE SOLIDARITÉ

Je veux faire de la société française une société plus juste et plus fraternelle.

La solidarité entre les Français doit renforcer la famille, sauvegarder la sécurité sociale, s'exercer pleinement en faveur des agriculteurs, se manifester davantage à l'égard des handicapés, éliminer la pauvreté, aider celles et ceux qui souffrent de solitude.

En ce qui concerne les **personnes âgées** je maintiendrai le pouvoir d'achat des retraites. Je prendrai les mesures nécessaires à l'augmentation du nombre des maisons de retraite, en particulier médicalisées, et au développement de l'aide à domicile.

Je prendrai immédiatement trois mesures :

– le doublement de l'**allocation parentale d'éducation**, ou, au choix des familles, son extension sur six ans au taux actuel. Cette allocation sera complétée par des facilités de formation pour maintenir et développer la valeur professionnelle des mères de famille ;

– l'établissement d'un **revenu social garanti** pour ceux qui sont dans l'incapacité réelle de travailler ;

– l'institution d'une **aide sociale personnalisée** aux victimes de la nouvelle pauvreté.

4. LA PARTICIPATION POUR LA DÉMOCRATIE

Je m'engage à favoriser la participation démocratique de tous les Français à la vie de la nation.

Je proposerai une réforme constitutionnelle permettant d'élargir le champ du **référendum**.

Les **femmes** devront être présentes et nombreuses à tous les niveaux de décision et de pouvoir.

J'encouragerai l'intéressement et la **participation des salariés** au développement des entreprises.

Je favoriserai le développement de la vie associative.

Un nouveau **pacte national des libertés locales** sera conclu avec les communes, les départements, les régions. Les départements d'outre-mer seront appelés à participer pleinement à la gestion de leurs affaires.

Le libre accès de tous aux valeurs de la **culture** sera garanti, en particulier par l'élévation progressive des crédits du ministère de la Culture à 1 % du budget de l'État, et par une politique ambitieuse de la création audiovisuelle.

5. UN ÉTAT IMPARTIAL

L'État ne doit pas être la chose d'un parti. Il ne doit pas être soumis à des intérêts particuliers. Il doit garantir l'indépendance des juges, la liberté de la presse, de la radio et de la télévision, ainsi que celle des entreprises.

La fonction publique ne doit pas être politisée : le nombre des emplois publics à la disposition de l'autorité politique sera fortement réduit.

Si je suis élu Président de la République, je considérerai comme une de mes responsabilités primordiales de garantir l'impartialité de l'État.

imp. spec. comité Barre 88 RC Pontoise B 712 060 664.